



Registre des certificats PEB



Registre des certificats PEB

Vous êtes ici : <u>Accueil</u> > Certificat PEB

Données administratives

Numéro du certificat : N° certificat :

20181123016769 23/10/2014 Version du protocole : Version du logiciel de calcul :

Version du logiciel: 2.2.5

Certificat établi le : 23/11/2018 Validité maximale : 23/11/2028

Bâtiment certifié comme : Maison unifamiliale Année de construction : Entre 1961 et 1970

Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le :

Permis obtenu le :

Inconnu Inconnu Référence du permis :



Performance énergétique

CONSOMMATION SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE CONS. SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE

549 kWh/m².an

Volume protégé : 334 m³

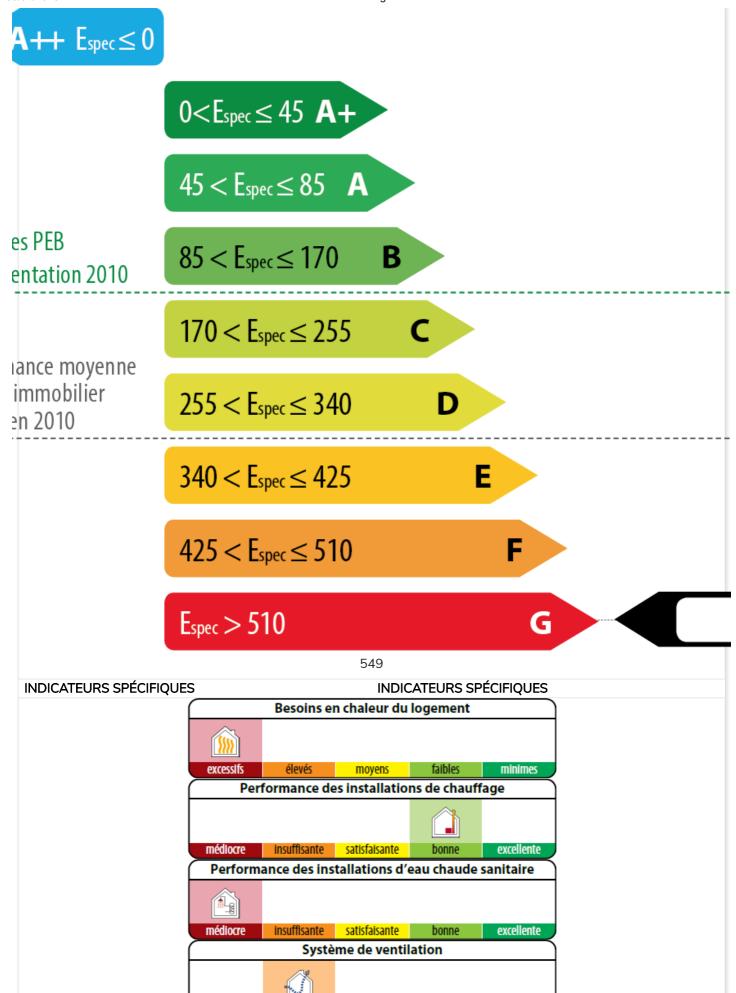
Consommation théorique totale d'énergie :

Cons. totale d'énergie :

60 850 kWh/an

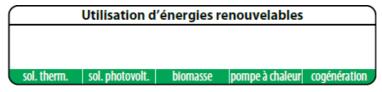
Surface de plancher chauffé :

Plancher chauffé : 111 m²



partiel

absent



Performance énergétique - Evaluation		
Besoins en chaleur du logement		38 659 kWh/an
Pertes de l'installation de chauffage	+	16 873 kWh/an
Besoins de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire (ECS) et pertes de l'installation	+	1 843 kWh/an
Consommation d'énergie des auxiliaires	+	284 kWh/an
Consommation d'énergie pour le refroidissement	+	0 kWh/an
Apports solaires thermiques pour l'ECS et/ou le chauffage	-	0 kWh/an
Consommation finale	=	57 659 kWh/an
Autoproduction d'électricité	-	0 kWh/an
Pertes de transformation des postes ci- dessus consommant de l'électricité	+	3 191 kWh/an
Pertes de transformation évitées grâce à l'autoproduction d'électricité	-	0 kWh/an
Consommation annuelle d'énergie primaire du logement	=	60 850 kWh/an
Surface de plancher chauffé	•	111 m ²
Consommation spécifique d'énergie primaire du logement (Espec)	=	549 kWh/m².an

Imp	ipact sur l'environnement	
Émission annuelle de CO2 du logement		15 235 kg CO ₂ /an
Surface de plancher chauffé	÷	111 m²

Émissions spécifiques de CO₂

= 138 kg CO₂/m².an

D'ISOLATION	N TRÈS BON			
	PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION			ANT UN TRÈS BON NIVEAU
a performance thermique	des parois es	t comparable aux	exigences de la réglem	entation PEB 2014
		Al	UCUNE	
PAROIS AVEC UN BON N	IIVEAU D'ISO	LATION	PAROIS AVEC UN	BON NIVEAU D'ISOLATION
a performance thermique	des parois es	t comparable aux	exigences de la réglem	entation PEB 2010
Type	Dé	énomination	Surface	Justification
	Туре	Fenêtre		
D)énomination	Porte entrée		
	Surface	1,8 m ²		
	Justification			
		Double vitrage h	naut rendement – (Ug =	1.4 W/m ² .K)
		Pann	eau isolé non métalliqu	e
			·	
			Châssis PVC	
	Porte er	ntrée	1,8 m ²	
				Double vitrage haut rendement – (L
\wedge				= 1.4 W/m ² .K)
Fenêtre				Panneau isolé non métallique
				Châssis PVC
	Туре	Fenêtre		
D)énomination	Porte accès jar	rdin	
	Surface	1,7 m ²		
	Justification	5 11		4.434.1.210
		Double vitrage h	naut rendement – (Ug =	1.4 W/m².K)
		Pann	eau isolé non métalliqu	e
			Châssis PVC	
	Porte ad	ccès jardin	1,7 m ²	Double vitrage bout rendement ///
				Double vitrage haut rendement – (U = 1.4 W/m ² .K)
- Fenêtre				·
				Panneau isolé non métallique
				Châssis PVC
	Type	Fenêtre		
D		PVC-DV > 200	00	
_		16,4 m ²		
	Justification	,		
		Double vitrage h	naut rendement – (Ug =	1.4 W/m ² .K)

9/01/2025 12:42			Registre des certificats PE Châssis PVC	ΞB
Fenêtre	PVC-DV	′ > 2000	16,4 m ²	Double vitrage haut rendement – (Ug = 1.4 W/m ² .K) Châssis PVC
Type	Dé	nomination	Surface	Justification
	Type	Fenêtre		
D		Porte entrée		
	Surface			
	Justification		ut rendement – (U _g = au isolé non métalliqu Châssis PVC	
Fenêtre	Porte ei	ntrée	1,8 m ²	Double vitrage haut rendement – (Ug = 1.4 W/m².K) Panneau isolé non métallique Châssis PVC
		Fenêtre		
Dénomination	Porte accès jardin			
	Surface	1,7 m ²		
	Justification		ut rendement – (Ug = au isolé non métalliqu Châssis PVC	
Fenêtre	Porte ad	ccès jardin	1,7 m ²	Double vitrage haut rendement – (Ug = 1.4 W/m ² .K) Panneau isolé non métallique
				Châssis PVC
	Type	Fenêtre		
n		PVC-DV > 2000)	
		16,4 m ²	-	
	Justification		ut rendement – (Ug = Châssis PVC	1.4 W/m ² .K)
Fenêtre	PVC-D\	/ > 2000	16,4 m ²	Double vitrage haut rendement – (Ug = 1.4 W/m ² .K) Châssis PVC

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

Recommandations: isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant) **AUCUNE** PAROIS SANS ISOLATION PAROIS SANS ISOLATION Recommandations: à isoler Dénomination **Justification** Type Surface Type Mur Dénomination | Mur EXT briques Surface 95,1 m² Justification Mur EXT briques 95,1 m² Mur Type Mur Dénomination Mur EXT PVC Surface 17.3 m² Justification Mur EXT PVC 17,3 m² Mur Type Mur Dénomination | Mur vers caves 14cm Surface 3.6 m² Justification 3,6 m² Mur vers caves 14cm Mur Type Mur Dénomination Mur vers caves 10cm Surface 2.2 m² Justification $2,2 m^2$ Mur vers caves 10cm Mur Type Fenêtre Dénomination | Porte vers caves Surface 1,3 m² Justification Panneau non isolé non métallique Aucun châssis 1,3 m²Porte vers caves Panneau non isolé non métallique Fenêtre Aucun châssis Type Fenêtre Dénomination | Trappe vers combles Surface 0.7 m² Justification Panneau non isolé non métallique

Aucun châssis

Fenêtre	Trappe	vers combles	0,7 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
Туре	Dé	énomination	Surface	Justification
- 71	Type			
		Mur EXT briques	5	
		95,1 m ²		
	Justification			
Mur		T briques	95,1 m ²	
	Туре	Mur		
		Mur EXT PVC		
		17,3 m ²		
	Justification	,		
Mur	Mur EX	T PVC	17,3 m ²	
	Туре	Mur		
		Mur vers caves	14cm	
	Surface	3,6 m ²		
	Justification	, -		
Mur	Mur ver	s caves 14cm	3,6 m ²	
Type Dénomination Surface				
		Mur vers caves 10cm		
		2,2 m ²		
	Justification			
Mur	Mur ver	s caves 10cm	2,2 m ²	
		Fenêtre		
	Dénomination	Porte vers caves	5	
	Surface	1,3 m ²		
	Justification	Panneau non isolé Aucun c		
Fenêtre	Porte v	ers caves	1,3 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
	Tvpe	Fenêtre		
		Trappe vers com	nbles	
Surface				
	Justification	Panneau non isolé Aucun c		
Fenêtre	Trappe	vers combles	0,7 m ²	Panneau non isolé non métallique

Aucun châssis

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

Type	Dé	nomination	Surface	Justification
	Туре	Toiture		
	Dénomination	Toiture inclinée		
	Surface	9,2 m ²		
	Justification	Aucune constatation	n visuelle possible n	i preuve acceptable apportée
Toiture	Toiture i	inclinée	9,2 m ²	Aucune constatation visuelle possibl ni preuve acceptable apportée
	Type	Toiture		
		Plafond vers com	hles	
		56,8 m ²	bics	
	Justification	50,6 1112		
	Justilication	Aucune constatation	n visuelle possible n	i preuve acceptable apportée
Toiture	Plafond	vers combles	56,8 m ²	Aucune constatation visuelle possibl ni preuve acceptable apportée
Type Dénomination		Mur		
	Surface			
	Justification			
Justilication		Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée		
Mur	Mur EA	NC	1,6 m ²	Aucune constatation visuelle possib ni preuve acceptable apportée
	Type	Plancher		
		Plancher sur cave	c	
			5	
		36,8 m ²		
	Justification	Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée		
Plancher	Planche	r sur caves	36,8 m ²	Aucune constatation visuelle possib ni preuve acceptable apportée
	Typo	Plancher		
Dénomination		Plancher sur \//		
	Justification	29,6 m ²		
		Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée		

Plancher	Planche	r sur VV	29,6 m ²	Aucune constatation visuelle possib ni preuve acceptable apportée
Туре	Dé	nomination	Surface	Justification
	Туре	Toiture		
Déno	omination	Toiture inclinée		
	Surface	9,2 m ²		
Ju	stification	Aucune constatation	on visuelle possible n	i preuve acceptable apportée
Toiture	Toiture	inclinée	9,2 m ²	Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée
	Type	Toiture		
Déno		Plafond vers com	nbles	
		56,8 m ²		
Ju	stification	-1		
		Aucune constatation	on visuelle possible n	i preuve acceptable apportée
Toiture	Plafond	vers combles	56,8 m ²	Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée
Туре		Mur		
Déno		Mur EANC		
	Surface			
Ju	stification		on visuelle possible n	i preuve acceptable apportée
Mur	Mur EA	NC	1,6 m ²	Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée
	Type	Plancher		
Dén		Plancher sur cav	es	
Deliv		36,8 m ²	C-5	
Ju	stification		on visuelle possible n	i preuve acceptable apportée
Plancher	Planche	er sur caves	36,8 m ²	Aucune constatation visuelle possible ni preuve acceptable apportée
	-	Diamak		
F /		Plancher		
Déno		Plancher sur VV		
		29,6 m ²		
Ju	stification	Aucune constatation	on visuelle possible n	i preuve acceptable apportée





Pertes par les fuites d'air

Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air **Non** : valeur par défaut : 12 m³/h.m²

Recommandations:

L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements ...) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.

	Pertes par ventilation	
Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
Dimi	nution globale des pertes de ventilation	0 %
Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	

Non	Non	Non
Dimir	nution globale des pertes de ventilation	0 %



Installations de chauffage

CHAUFFAGE CENTRAL : CC CHAUFFAGE CENTRAL : CC Chauffe 100 % du volume protégé Chauffe 100 % du volume protégé

Chautre 100 % du volume protege		
Production	Chaudière, mazout, Non à condensation	
Distribution	Moins de 2 m de conduites non-isolées traversant des espaces non chauffés	
Emission / régulation	Radiateurs, convecteurs ou ventilo-convecteurs, thermostatique Présence d'un thermostat d'ambiance	

Recommandations:

Il est recommandé de placer, s'ils ne sont pas déjà présents, des écrans réfléchissants derrière les radiateurs ou convecteurs placés devant des murs peu ou pas isolés. Les pertes de chaleur à travers ces murs seront ainsi réduites.

\wedge	
الهاأأأ	
-8	

Installations d'eau chaude sanitaire

ECS1

ECS:

ECS1	
Production	Production avec stockage par résistance électrique
Distribution	Evier de cuisine, entre 1 et 5 m de conduite
	Bain ou douche, plus de 5 m de conduite

Recommandations:

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.

₩. <u>(</u>	
444	

Système de ventilation

Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)
Séjour	aucun
Chambre 01	aucun
Chambre 02	aucun
Chambre 03	aucun

Locaux humides			ation réglables (OER) ou ques (OEM)
SDB			OER
Buanderie		aucun	
Cuisine		aucun	
WC		aucun	
Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)
Séjour	aucun	SDB	OER
Chambre 01	aucun	Buanderie	aucun
Chambre 02	aucun	Cuisine	aucun
Chambre 03	aucun	WC	aucun

Selon les relevés effectués par le certificateur, seules des ouvertures d'évacuation de l'air vicié sont présentes dans le logement. Le système de ventilation n'est donc pas conforme aux règles de bonne pratique.

Recommandation:

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE NÉANT INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE INSTALLATION SOLAIRE NÉANT BIOMASSE BIOMASSE BIOMASSE	
INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE INSTALLATION SOLAIRE NÉANT	RE THERMIQUE
NÉANT	
\$n	RE PHOTOVOLTAÏQUE
RIOMASSE BIOMASSE	
NÉANT	
POMPE À CHALEUR POMPE À CHALEUR	
NÉANT	
UNITÉ DE COGÉNÉRATION UNITÉ DE COGÉNÉRAT	TON
NÉANT	